



La SEPANSO Pyrénées Atlantiques (64) est une association agréée pour la défense de l'environnement, active depuis 50 ans. Notre association est présente au sein de diverses instances locales ou régionales et alerte inlassablement: comités de pilotage des sites Natura 2000 mer et littoral, des gaves de Pau et Oloron (Agence de l'Eau), du SAGE côtier basque, du S3PI Estuaire de l'Adour, et du Conseil Maritime de la façade Sud Atlantique avec notre fédération régionale Sepanso Aquitaine.

La SEPANSO 64 s'est fortement mobilisée pour la protection du littoral basque (recours en justice contre l'inaction publique : pollutions, pêche d'espèces protégées migratrices dans l'Adour, urbanisme irrespectueux de sites protégés, non-conformité du traitement des eaux usées).

#### Contact :

Alain Arraou - Président  
Maison de la Nature, Domaine de Sers, 64000 Pau  
contact@sepanso.org  
T +33 6 77 04 12 55

## Le point de vue de la SEPANSO Pyrénées Atlantiques sur le projet de ZPF Sud-Atlantique

### POUR UNE RÉSERVE MARINE INTEGRALE AU PAYS BASQUE et POUR UNE EAU MOINS POLLUÉE.

L'environnement marin de la côte basque subit depuis bien trop longtemps les pollutions (d'origine agricole, industrielle, urbaine), l'érosion des sols, l'épuisement des ressources halieutiques, la disparition des espèces.

En raison de l'exposition de l'océan à un cocktail de nutriments/composés chimiques qui s'enrichit un peu plus chaque année, nous assistons à l'asphyxie de l'écosystème marin qui se révèle par la prolifération de mousses brunes, du liga (mucilage marin), d'algues vertes, de l'algue toxique *ostreopsis ovata*, la multiplication des fermetures de plages, de pathologies humaines et de situations de crise pour le secteur de la pêche.

Malgré le plan d'action actuel du DSF SA (Document Stratégique de façade Sud Atlantique) et les règles et les dispositions du SAGE côtier basque, les pressions anthropiques continuent d'impacter non seulement l'environnement marin, mais aussi la sécurité sanitaire et l'économie liée au tourisme et à la pêche. Il y a urgence !

Les citoyens souffrent de pathologies respiratoires ou dermatologiques qui remettent en cause les Pavillons Bleus. Tout comme l'océan, les enfants du Pays basque sont quatre fois plus contaminés aux Pfas (per et polyfluoroalkylées) que les enfants d'Ile de France (cf. Enquête de l'émission TV « Vert de rage », France5, Janvier 2024). Les pêcheurs ramènent environ 10 fois moins de prises qu'il y a 20 ans avec des engins de moins en moins sélectifs, ce qui amenuise les stocks de reproducteurs comme de juvéniles et augmente les prises d'espèces protégées. Fin 2023 l'équipe de Sepanso64, associée à CODEP64\* et à trois laboratoires scientifiques prestataires (biologie marine, chimie, géologie marine) a décidé de promouvoir la création d'une ou plusieurs réserves marines au Pays basque en contribuant par des études et des recommandations. Ce projet est soutenu financièrement par le public français grâce à l'émission de télévision de France2 « Les super pouvoirs de l'Océan », où les téléspectateurs ont effectué des dons coordonnés par FNE (France nature Environnement).

\* Association sportive du comité départemental des Pyrénées atlantiques de la fédération Française d'études et des sports sous-marins.



## PROJET IZKIRA : relever l'ambition des ZPF Sud Atlantique

SEPANSO 64, souhaite apporter sa contribution à la mise à jour du DSF SA qui prévoit la mise en place de « Zones de protection fortes », aux cotés des SEPANSO Landes et Gironde, de la fédération SEPANSO Aquitaine et de FNE NA et FNE. Conscients de la complexité d'un tel document et des efforts menés au sein des services de l'Etat, la Sepanso64 entame deux années d'études indépendantes pour contribuer à la réussite du DSF SA au travers des questions et des propositions suivantes :

**1- ZONES DE PROTECTION FORTE / RESERVES INTEGRALES : relever l'ambition et protéger avec des surfaces représentatives.**

La Stratégie de façade Sud Atlantique annonce un objectif inattendu de 3 % en Zones de Protection Forte (ZPF), avec un objectif de 5 % en ZPF toutes façades métropolitaines confondues. La SEPANSO 64 insiste pour que l'esprit de la loi soit appliqué (cf.L110-4-1 du code de l'environnement) et donc que le pourcentage soit pas limitatif avec au moins 3 % mais en adéquation avec les surfaces d'habitats menacés à protéger ou à régénérer.

Les AMP, en France, eu égard à la diversité des statuts listés au L334-1 du code de l'environnement restent majoritairement sans réelle protection à ce jour et sans moyens de surveillance ou de contrôle. Le millefeuille administratif français n'a pas permis depuis 15 ans d'établir une politique claire ni des actions efficaces de protection des aires marines et de leur biodiversité. Les rares aires marines efficaces pour protéger et régénérer la biodiversité, sont les réserves marines intégrales qui ont été notamment soutenues par des élus locaux, puis créées par l'Etat et qui sont administrées par des structures dédiées et dotées de moyens, comme à Banyuls-Cerbère ou au Cap d'Agde.

SEPANSO 64 PROPOSE  
D'ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE  
RÉSERVES MARINES INTÉGRALES AU  
PAYS BASQUE, INTERCONNECTÉES  
ET RÉCLAME DES ACTIONS  
D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE  
L'EAU.

Il est désormais admis qu'une seule réserve isolée ne permet pas une protection et restauration convenable des milieux marins, aussi IZKIRA devra viser à créer un réseau de réserves interconnectées.

SEPANSO64 propose d'engager un dialogue territorial avec tous les acteurs concernés, de compléter certaines études scientifiques en partageant l'information avec les divers



Mousses  
brunâtres à Bidart  
Photo Sepanso64



Algues vertes à  
Guéthary  
Photo Sepanso64

acteurs impliqués et ainsi enclencher un processus efficace de réelle protection du littoral basque sur la base des propositions ci dessous (point4).

## 2- LEVER LES FREINS PAR LE DIALOGUE

De nombreux freins ont empêché à ce jour de stopper la dégradation de la biodiversité marine et de la qualité de l'eau, malgré un constat sans appel.

Les obstacles sont connus : méconnaissance du milieu marin et des écosystèmes; pollutions industrielles et agricoles; déversement d'eaux usées directement en mer; surpêche et pêche non sélective (chaluts, filets maillants); urbanisme non maîtrisé; insuffisances de capacité de traitement de l'eau et raréfaction du foncier; braconnage; trafic maritime et l'inexistence de moyens de surveillance adaptés.

Ainsi afin de répondre aux objectifs environnementaux D05 0E01, D05 0E02, D05 0E03, D08-0E01, D08-0E07, D09-0E01, le nouveau document DSF SA devrait prévoir :

**- de suspendre les permis de construire, la création de routes, les extensions de réseaux résiduaire, dans l'attente des mises en conformité des stations** (comme l'ont fait les Préfectures de Bretagne ou du Var, et récemment la justice et la préfecture à Arcachon) **et que les projets d'aménagements, les PLU(i), soient contrôlés en fonction des capacités des STEU**

**- d'instaurer sur le littoral basque une zone soumise à contrainte environnementale (cf. L211-3 du CE) pour répondre à la prolifération algale et de liga, et ce tant que les pollutions domestiques, agricoles, et industrielles ne sont pas correctement traitées.**

La réponse politique n'a pas été au rendez-vous de tels enjeux et les priorités économiques ont longtemps présidé à la dégradation de notre environnement.

Les données européennes sur la Nature nous le rappellent cruellement par ses constats inquiétants (<https://www.consilium.europa.eu/fr/press-press-releases/2020/10/23/council-adopts-conclusions-on-the-eu-biodiversity-strategy-for-2030/>): 80% du milieu marin n'est plus en bon état écologique.

IZKIRA et ses partenaires iront à la rencontre des élus locaux et des institutions pour plaider la cause d'un projet d'intérêt général bénéfique pour tous, l'enjeu est vital.

### 3- SAUVER LA PÊCHE ARTISANALE, LE TOURISME et LE SURF

Nous sommes très attachés à nos pêcheurs, premiers témoins et victimes de décennies d'imprévoyance et acteurs essentiels de ce territoire qui vivent de et avec l'Océan. Les expériences de réserves intégrales à Agde ou à Banyuls démontrent que les pêcheurs locaux ont retrouvé espoir grâce aux réserves marines dont les populations halieutiques débordent pour occuper la périphérie et ces pêcheurs demandent désormais à les agrandir pour renforcer les stocks à venir.

Nous souhaitons aussi préserver le tourisme et la cuisine locale dans les restaurants basques ou dans les familles à base de produits de la mer. Enfin toute la jeunesse locale, européenne et internationale se donne rendez-vous désormais à Biarritz, Cenitz ou sur la vague mythique de Belharra pour surfer. Nous voulons que cette jeunesse puisse continuer à se baigner sans risque sanitaire et que les industriels du surf installés puissent continuer à innover pour ce sport pionnier au Pays basque.

### 4- OÙ RÉGÉNÉRER LA BIODIVERSITÉ, QUELLE SURFACE PROTÉGER ?

Le dialogue territorial s'appuiera sur l'étude préalable de plusieurs zones susceptibles de permettre de régénérer la biodiversité marine du Pays basque. La présence d'une mosaïque d'habitats avec des enjeux écologiques allant de moyen (récifs) à fort (grottes) justifie le choix de ces zones de l'avis des usagers qui les fréquentent (plongeurs, chasseurs, pêcheurs). Mais aussi la disparition avérée des Anges de mer (requin indicateur d'un bon état écologique) ou des patelles à Abbadia par exemple ou l'absence de données sur la Raie brunette et la prolifération de certaines espèces, inexpliquée.

Nous proposons à l'Etat de considérer au minimum les zones suivantes chacune représentant de 50ha à 900ha, pour un total d'environ 3450ha:

- Zone des Briquets
- Zone de Belharra
- Zone d'Aroka
- Zone Basse des esclaves
- Le cantonnement rocheux de Guéthary
- Zone de Biarritz

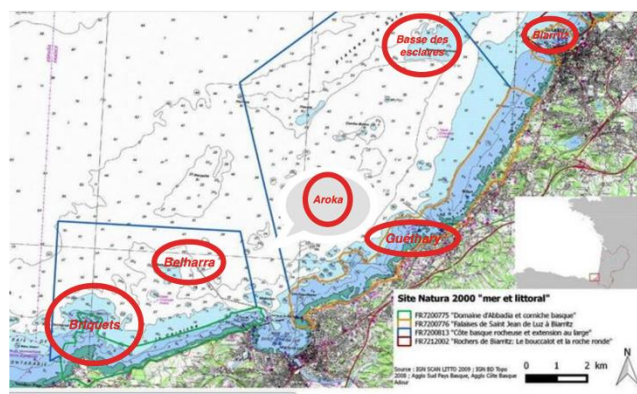
Des questions émergeront du dialogue (ex : relier ou non les zones pour protéger les circulations de la faune, réglementer les activités, financer, réduire les pressions etc.).  
*Remarque : Notre partenaire CODEP64 a déjà consacré dix ans de travail et 82 000€ d'argent public pour défendre la création d'une réserve marine aux Briquets, au large d'Hendaye, sans résultat, malgré un consensus local de la population et des élus.*

### OBJECTIF DE SURFACE POUR LA RESERVE MARINE PAYS BASQUE

L'ensemble des AMP « Aires marines protégées » déjà inscrites par l'Etat dans le DSF SA représente actuellement au Pays basque 17 254 ha du domaine maritime, sans distinction des zones à forts enjeux de conservation.

**SEPANSO 64 demande que soit programmé l'objectif de 3450ha d'ici 2025 avec un statut de réserve naturelle marine dont un tiers intégrale, soit un peu plus de 1000 ha totalement protégées d'activités humaines.**

*Carte des sites Natura 2000 Cote basque où sont repérées les zones d'habitats à étudier.*



De plus la Sepanso64 soutient le projet **Golden Miles** de DMA (Défense des Milieux Aquatiques) pour l'**exclusion des filets de pêche dans les 3 miles nautiques à partir de la côte** sur toute la Nouvelle Aquitaine, ce afin de préserver les corridors des poissons migrateurs et ces zones de nourriceries essentielles à toute la zone Sud Atlantique.

#### **5- AIDE À LA DÉCISION ET RECOMMANDATIONS**

SEPANSO 64 mènera en 2024 et 2025 des études environnementales, biologiques, géologiques et chimiques, en complément des études menées par ailleurs par divers scientifiques ou collectivités, afin d'éclairer les décisions d'ici 2025, date annoncée pour le nouveau DSF SA, et pour optimiser les chances de protéger et restaurer la biodiversité dans les zones les plus adaptées.

Le public comme les institutions seront associés en toute transparence à ce travail.

#### **6- FINANCEMENTS GARANTISSANT LA PROTECTION DES ZPF ET DES RÉSERVES MARINES ?**

Qu'en est il des financements dédiés aux ZPF et aux réserves marines ? Leur gestion et leur surveillance requièrent des moyens actuellement inexistantes au Pays basque. Un statut de réserve naturelle marine permettra d'y répondre, avec la gouvernance et les moyens prévus...

#### **CONCLUSION.**

#### **QUEL TYPE DE RÉSERVE MARINE VOULONS NOUS ?**

Les statuts juridiques actuels en France, très disparates, ne permettent pas d'assurer les fonctions de protection forte telles que le public le suppose. **Nous attendons un statut de réserve nationale marine dont une partie intégrale, comme l'État et des collectivités l'ont réalisé, statut qui inclura dans sa gouvernance la participation équilibrée des associations de défense de l'environnement avec les usagers de l'océan et les institutions.** Un statut où la nature littorale sera préservée des perturbations évitables, notamment de toute activité humaine et de la pollution venant des terres. Les pêcheurs devront être accompagnés pour ne pas subir de nouvelle pénalisation, des pistes de collaboration seront recherchées.

La question des pollutions reste essentielle car une aire protégée dans une eau insalubre serait inutile. L'effort de tous, de la Montagne à l'Océan, permettra nous l'espérons, d'aboutir à une mise en œuvre à la hauteur des enjeux dès 2025 : il y a urgence !



Cote basque Sud, Girelle mâle. Photo CODEP64

